



INVERNESS

—
Simplement unique depuis 1845

Communiqué

INFO TRAVAUX – CHEMIN GOSFORD SUD

Des travaux sur le **chemin Gosford Sud** entre le 288 Gosford et le 5e Rang (1km) ont débuté le 3 août 2021 et dureront **3 semaines**. La route est barrée, seulement la circulation locale sera acceptée. Merci de votre compréhension!



CINÉ-PARC | 19 AOÛT 20 H 30



Vous avez manqué le premier ciné-parc le 31 juillet dernier ? C'est votre chance, une deuxième projection aura lieu au terrain de baseball, le **19 août** prochain avec le film Wonder Woman 1984. Le site ouvrira dès **19 h 30** et la projection débutera vers **20 h 30**. C'est **gratuit** et aucune réservation n'est requise.

Information : 418 453-2512, poste 4202 ou info@invernessquebec.ca.

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) | 21 AOÛT 9 H À 12 H

Où : **1790, rue des Loisirs (près du poste de pompiers)**

Que sont des RDD?

- Les résidus domestiques dangereux (RDD) regroupent un grand nombre de produits à usage domestique qui présentent un danger pour la santé et l'environnement s'ils ne sont pas éliminés adéquatement.
- Tous les produits qui sont corrosifs, inflammables, toxiques ou explosifs sont des RDD. On les reconnaît par le ou les pictogrammes que l'on retrouve sur l'étiquette du produit.



Voici des exemples de RDD acceptés:

<p>Cuisine</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ammoniaque (nettoyant pour vitre) ▪ Cire à meuble et à plancher ▪ Liquide débouche-tuyau ▪ Nettoyant à four et pour métaux ▪ Poudre à récurer <p>Salle de bain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alcool à friction et antiseptique ▪ Colorant capillaire ▪ Fixatif et parfum ▪ Nettoyant de toilette ▪ Vernis à ongles et dissolvant <p>Salle de lavage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoucissant ▪ Cire à chaussure ▪ Détachant et détersif ▪ Eau de javel 	<p>Sous-sol et placard</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ampoules et tubes contenant du mercure (logo Hg sur le culot de la lampe) ▪ Boules à mites, chasse-moustiques ▪ Solvant, colle à base de solvant ▪ Décapant, peinture, teinture, vernis ▪ Pile rechargeable et non rechargeable ▪ Préservatif pour le bois <p>Garage et remise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acide muriatique ▪ Aérosol ▪ Antigél ▪ Essence, gazoline, huile usée et filtre ▪ Engrais chimique ▪ Extincteur d'incendie ▪ Pesticide et insecticide, poison pour rongeurs ▪ Produit d'entretien de piscine
--	---

VERSEMENT DES TAXES | VENDREDI 10 SEPTEMBRE

Voici les modes de paiement possibles:



1. Par la poste en postant votre chèque au bureau municipal
**Ne pas oublier d'inclure le coupon correspondant et de payer à l'ordre de la Municipalité d'Inverness.*
2. Par Internet via le paiement de facture de votre institution financière.
3. Par le guichet de votre institution.
4. NOUVEAU – Paiement par carte débit au bureau municipal.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 453-2512, poste 4200.

HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE | 14 AOÛT 10 H 30



Joignez-vous à nous le **14 août prochain**, à **10 h 30**, pour découvrir de merveilleuses histoires, participer à des activités divertissantes et passer de beaux moments en famille.

Information / Inscription: 418 453-2512, poste 4202.

BAZAR DE LIVRES USAGÉS | 25 SEPTEMBRE 9 H À 15 H

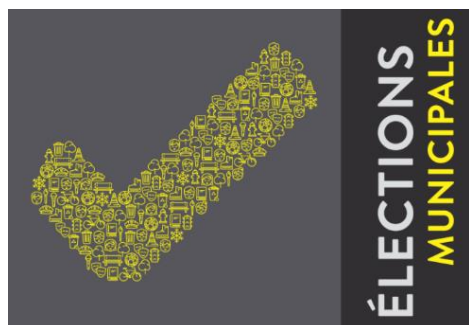
Un bazar de livres usagés sera organisé à la bibliothèque municipale le 25 septembre prochain, de 9 h à 15 h. Les livres seront tous vendus à 1 \$ (seulement l'argent comptant sera accepté). Si la température le permet, le bazar se déroulera à l'extérieur, à côté de l'édifice municipal.

La bibliothèque collecte tous les livres dont vous n'avez plus besoin. Comment faire un don? Veuillez déposer vos livres dans la chute à livres de l'édifice municipal ou si vous avez une grande quantité de livres, veuillez les apporter dans une boîte sur les heures d'ouverture du bureau et sonner à la porte de la bibliothèque. Si nous sommes fermés, veuillez laisser la boîte près de la porte.



Nous comptons sur votre participation!

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE 2021 | VOTE PAR CORRESPONDANCE & INSCRIPTION DES ÉLECTEURS NON DOMICILIÉS



À l'approche des élections générales municipales, il est temps pour les électeurs **non domiciliés** désirant exercer leurs droits de vote lors des élections du 7 novembre prochain de s'inscrire sur la liste électorale. Vous avez jusqu'au 3 octobre 2021 pour transmettre les formulaires complétés au bureau municipal.

NOUVEAUTÉ 2021 : Les électeurs non domiciliés pourront voter par correspondance. La marche à suivre ainsi que les formulaires à compléter sont disponibles sur notre site Web au www.invernessquebec.ca ou communiquer avec Caroline Larrivée au 418 453-2512, poste 4200.

NOUVEAUTÉ 2021 : Pour les électeurs **domiciliés** de 70 ans et plus le jour du scrutin (7 novembre 2021), les électeurs domiciliés dans une résidence privée pour aînés, les électeurs incapables de se déplacer pour des raisons de santé ainsi qu'une personne proche aidante domiciliée à la même adresse pourront voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez faire une demande écrite et la transmettre à la Municipalité au plus tard le 27 octobre 2021 à 16 h 30.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous abonner à l'infolettre de la Municipalité en contactant Marie Paquet au 418 453-2512, poste 4202 ou info@invernessquebec.ca et à nous suivre sur Facebook pour ne rien manquer des informations concernant les prochaines élections!